

# LAMES DE TERRASSE JUMBO

PIN SYLVESTRE Origine Finlande



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Aspect	AB non resséché
Finition	Raboté
Usage	Murs extérieurs
Traitement	Classe 4 vert, marron clair ou marron hydrofuge*
Epaisseur	34 mm
Longueur	Bois du nord
Largeur	195 mm
Nbre de pièces par botte	3
Nbre de pièces par palette	20
Type de pose au sol	au sol
Masse volumique	550 kg/m <sup>3</sup>
Dégagement de formaldéhyde	nd
Humidité	non resséché
Fixation	2 vis apparentes

## PERFORMANCES DÉCLARÉES

Absorption acoustique : 0,10 / 0,30

Durabilité biologique : T

Module d'élasticité en flexion : 12 900 Mpa

Contrainte de rupture à la flexion : 97 Mpa

Contrainte de rupture à la compression : 50 Mpa

Résistance à la traction : 99 - 105 Mpa

Conductivité thermique : 0,11 W / mK

Perméabilité à la vapeur : µ55

Perméabilité à la flexion : 65 - 77 N/mm<sup>2</sup>

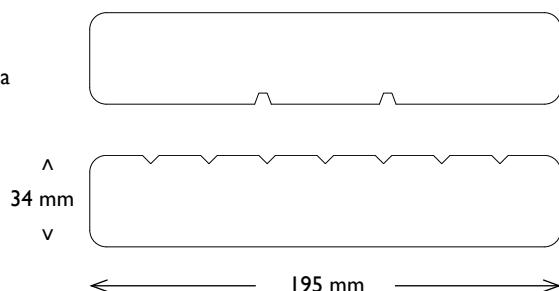
Perméabilité à la flexion : 79 - 100 N/mm<sup>2</sup>

Résistance au choc : 4,0 - 7,0 Nm/cm<sup>3</sup>

Résistance au cisaillement : 7,2 - 11,2 n/mm<sup>2</sup>

Impact CO<sub>2</sub> : 4,82 kg eq. CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>

Carbone stocké : 4,4 kg de C/m<sup>2</sup>



CLASSE 4  
TRAITÉ VERT



CLASSE 4 TRAITÉ  
MARRON CLAIR



CLASSE 4 TRAITÉ  
MARRON HYDROFUGE

## LES + DU PRODUIT

- Gain de 15% sur les vis, lambourdes et temps de pose.
- Robustesse de la lame grâce à sa section XL.
- Convient aussi pour réaliser des jardinières, des tables et accessoires de jardin.
- Traitement Classe 4 Vert, Marron clair ou Marron hydrofuge
- Haute résistance à la charge
- Garantie 10 ans
- Entraxe 85 cm

Finition pigmentée unique sur le marché apportant une meilleure résistance au vieillissement et grisaillement du bois.

\*Technologie exclusive de traitement classe 3 ou 4 qui procure un effet déperlant minimisant la perméabilité du bois et l'apparition de gerbes garantissant ainsi une meilleure stabilité et vieillissement du bois.

## CONSEIL DE POSE : DTU 51.4

Information concernant les produits extérieurs

Rabopale n'assure pas la garantie d'évolution de la teinte de bois ni les phénomènes de retrait, fissuration ou déformation liés à l'évolution du matériau dans le temps. Nos bois traités par autoclave sont garantis 10 ans suivant la classe d'emploi. Durant cette période, tout bois attaqué par des champignons destructeurs ou par des insectes pourra être remplacé gratuitement. Cette garantie concerne le produit mais ne couvre pas la main d'œuvre. Elle est applicable quand les bois traités n'ont pas été recoupés ou usinés ; dans tous les autres cas, les bois recoupés ou usinés devront avoir été retraités par badigeonnage ou avec un produit de traitement complémentaire. Afin que la garantie s'applique, il faut respecter les prescriptions, les guides de pose et les guides techniques particulièrement pour laterrasse, les piscines et les clôtures.



Nous contacter [fpbois.com](http://fpbois.com)

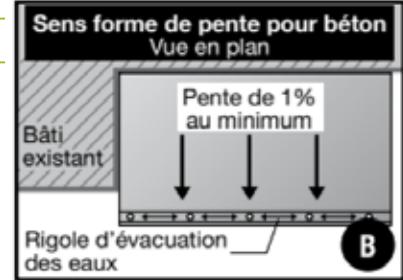
Nous suivre sur

**RABOPALE**  
la nature bien traitée

## SUPPORTS DE TERRASSE

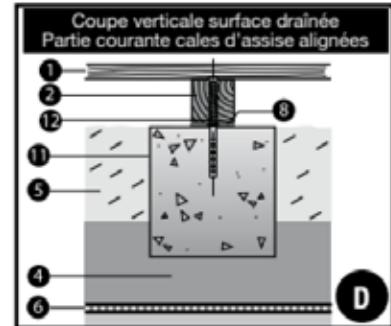
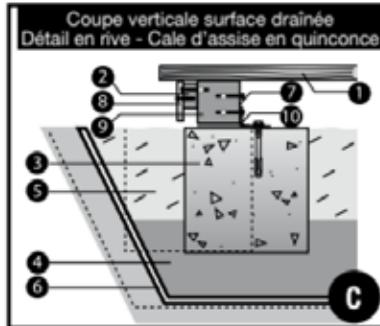
### DALLE BÉTON

La dalle en béton est d'une épaisseur minimale de 12 cm à dosage de ciment à 350 kg/m<sup>3</sup> avec treillis soudé. La dalle est réalisée avec une pente minimale de 1,5% (point haut côté maison).



### PLOTS BÉTON

Il est important de suivre une chronologie des travaux pour la pose de plots en béton. Dosés à 350 kg de béton, les plots ont une dimensions minimale de 200x200 mm et une hauteur d'au moins 150 mm. Les plots, au-delà de 25 cm par rapport au terrassement courant, seront considérés poteaux et feront l'objet d'une étude avec incorporation de ferraillages adaptés.



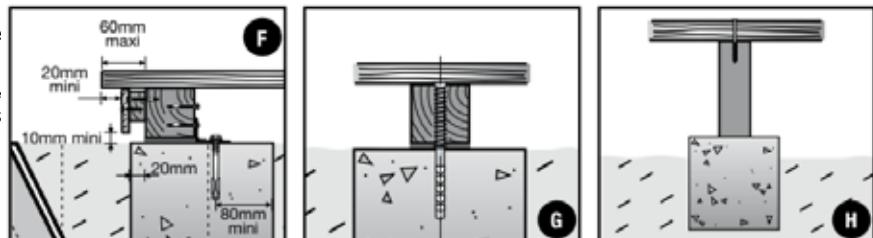
### SOLIVAGE

Le solivage est composé de bois de sections significatives à inerties mécaniques importantes permettant une réduction du nombre d'appuis. L'entraxe entre solive pour la pose de lambourde sera de 63 cm maximum.

### LAMBOURDAGE

Le lambourdage est constitué de bois de section réduite nécessitant des appuis rapprochés.

Pour conserver l'écartement adéquat entre elles, les lambourdes doivent être solidarisées par le biais d'entretoises.



### FIXATION DU PLATELAGE

Lors de la mise en œuvre, l'humidité des lames de terrasse ne doit pas excéder 18%. Entre les périodes sèches et les périodes humides, le bois, matériau vivant, est sujet à des retraits et des gonflements. Il est donc nécessaire de laisser un espace entre lames pour permettre ces variations naturelles sans dommage. La normalité est défini entre 3 et 12 mm dans la mise en œuvre de l'ouvrage.

Nous préconisons un écartement entre lame de 5 mm à la pose.

En périphérie, un écartement de 10 mm par rapport aux différents éléments d'adossement (murs, poteaux...) est à prévoir.

